

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

L'année 2015 a été difficile, marquée dès le début janvier par les attentats de Charlie Hebdo, puis ceux du vendredi 13 novembre, engendrant une fin d'année sous le régime de l'état d'urgence.

Cette fin d'année a également été marquée par les élections pour notre grande Région dont la configuration pose un grand nombre d'interrogations.

Entre coupes drastiques des dotations de l'Etat, progression de la péréquation et faibles compensations, les communes dont la nôtre vont devoir gérer des budgets locaux encore plus fragilisés. L'existence des Communes en tant que telles est remise en cause par l'Etat. Elle exerce pour autant un rôle primordial de proximité et d'écoute auprès des administrés, proximité permet une écoute et une réactivité à vos demandes. Il nous appartient d'être vigilant dans les projets de l'Etat car certains articles de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la

République) signent la fin des communes qui seront dépouillées d'un grand nombre de leurs compétences au profit des communautés de communes.

Le temps passe et une nouvelle année commence avec l'espérance que celle-ci sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

Note positive, le périmètre de la communauté de Communes Rives de Moselle dont nous faisons partie reste inchangé, et ce malgré la volonté de Metz Métropole qui souhaitait nous intégrer.

An plan local nous avons initié une politique de sécurité qui s'est traduite par la mise en place de la Police Municipale dans le cadre d'un service mutualisé entre les différentes Communes de la Rive droite de la Communauté de Communes.

Cette politique de sécurité va se poursuivre par la mise en place de caméras de surveillance au cours de l'année 2016. Nous travaillons activement sur ce sujet avec les autres communes de la Rive Droite de la Communauté de Communes et avec les services spécialisés de la Gendarmerie de Metz.

La mise en place de miroirs, panneaux signalétiques, marquage des passages protégés pour les piétons contribueront également à notre sécurité. De plus le panneau indicateur d'entrée dans la commune côté Méchy sera déplacé à la hauteur de la première habitation.

Côté environnement et cadre de Vie, nous avons débuté l'aménagement des espaces verts de notre commune qui se traduit par la plantation de vivaces, d'arbustes et de plantes annuelles. Une première étape a été réalisée à la fin de 2015 et se poursuivra dès le retour du printemps. Un nouvel abri bus, des

bancs et équipements urbains ont été installés en divers endroits du territoire communal.

La construction de trottoirs Route de Rupigny, depuis la route de Metz jusqu'au chemin du Petit Bois a débuté et la construction de trottoirs à Rupigny commencera dès que la procédure d'expropriation concernant deux terrains sera achevée.

La rénovation du presbytère débutera au printemps 2016. Cette rénovation consistera en la réalisation de 4 logements à usage locatif. Une réflexion similaire est également menée sur un bien immobilier communal situé place du Limousin, ruelle du puits aux Chevaux.

Nos jeunes ne sont bien sûr pas oubliés. Un abri leur a été construit et mis à disposition par la Commune. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à sa conception, sa réalisation tout en impliquant les jeunes de notre Commune.

Je tiens à remercier les Adjoints, tous les Conseillers Municipaux, l'ensemble de notre Personnel Communal pour leur implication de tous les jours dans les actions menées.

J'associe également l'Association familiale Rurale pour le développement de manifestations en partenariat avec la Commune avec notamment l'organisation d'une grande brocante à mi-avril 2016.

Enfin, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite pour 2016 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.

Votre Maire,
René HUBERTY